

FEUILLE DE CHOU

MORAS

Bulletin Municipal - 2022 / 2023



Déplacement à Moras-en-Valloire

C'est à la suite de l'invitation du Maire de Moras-en-Valloire à Madame Sylvie Bogas qu'une délégation de 18 habitants de notre village de Moras (en Isère !) s'est rendue à la Fête de la Poire le dimanche 18 septembre

Autour de notre Maire et de deux membres de son Conseil Municipal, quelques présidents et personnes actives de nos associations ont pu présenter notre village à nos voisins homonymes. Notre exposition à l'aide de photos, peintures et vidéos s'est tenue dans une magnifique salle de la mairie permettant à plusieurs centaines d'habitants de Moras-en-Valloire et de ses environs de mieux connaître notre commune, ou même bien souvent de découvrir son existence. Précisons que nos deux communes sont les deux seules en France à s'appeler Moras.

La Fête de la Poire s'est déroulée dans la rue principale du village avec un nombre imposant de visiteurs. Parmi ceux-ci, une forte délégation d'officiels : préfet, député, sénateur ainsi que l'évêque de la Drôme - qui officia une messe dans la matinée - et Monsieur Christian Nucci, ancien ministre.

Madame Sylvie Bogas a eu l'honneur d'être intronisée Chevalier dans la Confrérie de la Poire, en même temps que deux autres nouveaux membres.

Belle journée dans un excellent climat, qui s'est conclue pour notre délégation par une invitation adressée au Maire de Moras-en-Valloire de venir visiter dans les prochains mois notre village de Moras... en Isère.



Le mot du maire

Au revoir 2022 et bienvenue à 2023...

Quels sont les changements prévus pour cette nouvelle année ?

- Le projet d'extension de l'école est en bonne voie. Le vieux préfabriqué (que de nombreux Morassiens ont fréquenté dans leur jeunesse) a été complètement détruit et évacué début décembre. Après une période de calme pendant les fêtes, les travaux vont réellement commencer en ce mois de janvier. Nous espérons que la nouvelle école pourrait accueillir nos chères têtes blondes à la rentrée 2023 mais, il faut se rendre à l'évidence, cela est compromis à cause de la pénurie de matériaux. Nous espérons donc pouvoir intégrer les nouveaux locaux en novembre, après les vacances de la Toussaint.
- Cette année est placée sous le signe de la sobriété énergétique. Nos factures d'électricité vont exploser donc nous devons limiter les dépenses au maximum. Comme d'autres communes, nous avons opté pour la coupure nocturne de nos lampadaires de 23h à 5h (effective dès le 10 janvier). Nous limitons au maximum les « fioritures » inutiles et avons baissé le chauffage en mairie et dans la salle des fêtes.
- Du côté des associations, je suis heureuse de voir que le Comité des Fêtes ainsi que « l'Eglise notre patrimoine » sont sortis de leur sommeil. Elles vont ainsi se joindre aux autres associations pour amener de la vie dans la commune... Longue vie à elles !
- Je remercie la commission communication qui a fourni un gros travail pour la « rénovation » du site internet et pour l'élaboration de ce bulletin municipal.

Pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023 en espérant qu'elle vous apportera bonheur, santé et réussite dans vos différents projets.

Sylvie BOGAS.

Sommaire

- 4 La mairie vous accueille et informations pratiques
- 7 Recensement et état civil
- 8 L'épicerie ambulante, la Poste, le cimetière
- 9 DAACT et CCAS
- 10 Elections
- 11 ADMR
- 12 Le budget de la commune
- 14 L'école
- 16 La nouvelle école
- 18 La communauté de communes
- 20 Présentation du nouveau site web
- 22 Devine où c'est ?
- 24 La vie des associations
- 32 Mission locale pour l'emploi
- 33 Nous habitons Moras et sommes à votre service
- 34 L'Ukraine
- 35 Jean-François Pernet
- 38 Les amphibiens
- 40 Calendrier des manifestations en 2022
- 41 Salle des fêtes
- 42 L'association Parfer

Panneau Pocket

PANNEAUPOCKET OFFERT PAR VOTRE MAIRIE
Informe et Alerte les habitants

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches ...

Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com

N°1 en France

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

La Mairie de Moras vous accueille

Lundi de 9h30 à 12h30
Mercredi de 13h30 à 19h
Site web : www.moras38.fr

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr
PanneauPocket : voir page précédente

Les infos pratiques

Vous êtes nouvel arrivant à Moras ?

Nous vous invitons à vous faire connaître.

Pensez à vous rendre ou à téléphoner en mairie pour tous renseignements sur la commune, pour faire connaissance avec la municipalité et les services offerts.

Nous pourrions vous remettre les documents spécifiques à la commune : plan de la commune, livret concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les feuilles de chou éditées chaque année.

A cette occasion, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales. Vous pourrez aussi le faire directement via le site service-public.fr : dans la rubrique "services en lignes", cliquer sur "s'inscrire sur les listes électorales" puis vous laisser guider.

Le site service-public.fr vous permet aussi de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Le recensement obligatoire à 16 ans :

Démarche civique essentielle : depuis le 1er janvier 1999, vous, jeunes Français, garçons et filles, devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, ou au consulat, si vous résidez à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Venez avec votre carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Vous quittez Moras :

Pensez à le signaler en mairie. Cela facilitera votre radiation des listes électorales.

SYNDICAT DES EAUX DE LA PLAINE ET DES COLLINES DU CATELAN (SEPECC)

232 Route du Stade – 38890 MONTCARRA

Tél. 04-74-92-40-28

Mail : sie.montcarra@wanadoo.fr

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune. Avec tous nos remerciements.

ORDURES MENAGERES

Il n'y a pas de ramassage de porte à porte. Le ramassage est effectué une fois par semaine le mardi matin aux points de collecte. **Les sacs doivent être déposés (fermés !) à partir du lundi soir 18h00 et jusqu'au mardi 8h dans les containers à disposition.**

Merci de respecter ces consignes !

Utiliser au maximum le tri sélectif. La commune dispose de 3 points de collectes (Frétignier rue neuve, au bourg place de l'église et Moraize impasse du Rampaud) permettant de séparer pour les recycler les papiers, cartons, verre ou autres emballages.

Au point d'apport volontaire situé sur la place de l'église, le recyclage et les ordures ménagères peuvent être déposés chaque jour de la semaine. Attention ! **LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS** dans les colonnes enterrées qui sont pyramidales et lorsqu'on y jette un carton, il bloque la porte.

DECHETTERIE

Pour les gros volumes (taille des végétaux, ferraille, vieux ustensiles, vieux matelas, gravats, etc....), utilisez les déchetteries gérées par le SYCLUM de Morestel mises à votre disposition gratuitement (dans la limite annuelle de 36 passages pour un particulier) ; pour accéder aux déchetteries une inscription préalable est nécessaire sur le site : **www.sictom-morestel.com**.

La plus proche de Moras est celle de Panossas dont voici les horaires d'ouverture :

- les mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- le jeudi de 13h30 à 18h.



SYCLUM - Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Morestel

A partir du 1er janvier 2022, le SICTOM de la région de Morestel est devenu SYCLUM.

Ce nouveau syndicat baptisé SYCLUM couvre la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers.

Il se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants. Une réflexion globale menée sur 2021 a permis d'harmoniser les pratiques, jusque là différentes d'un territoire à l'autre, de sécuriser les circuits de collectes et de garantir à chaque usager une équité de traitement.

Adresse: 784 chemin de la déchèterie BP 48 38510 Passins

Mail : contact@syclum.fr et téléphone : 04 74 80 10 14

BRUITS ET FEUX

Pour vivre en bon voisinage, quelques règles sont à respecter.

- Limitation des bruits de tondeuse et autres engins à moteur : le dimanche, les bruits sont autorisés uniquement de 10H à 12 H.
- Réglementation des feux de végétaux : voir les arrêtés préfectoraux

Petite enfance

Assistante maternelle de la commune à ce jour
Mylène Fournier—206, chemin de Seuillère - 38460 Moras
Contact : 06-08-96-15-51 / mylen.mike@gmail.com
Capacité: 5 enfants

La halte-garderie de Crémieu (la Petite Récré, les Bébébus) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. Tél : 04 74 90 94 42.

Notre secteur se situe dans l'académie de Grenoble.

Les enfants de moins de 5 ans sont accueillis à l'école maternelle de Saint Hilaire de Brens. Une convention existe entre les deux communes. Le transport est à la charge des parents.

Ecole primaire

L'école primaire de Moras accueille les enfants de 5 à 11 ans. Elle compte ces dernières années environ 40 enfants .

Téléphone : 04 74 90 79 10

L'école est connectée à internet : ce.0380776m@ac-grenoble.fr

Les élèves disposent d'une garderie communale payante ouverte

- de 7h30 à 8h20
- de 16h30 à 18h30.

d'une cantine communale : participation financière à la charge des familles.

Ecole secondaire

La Direction des Services Départementaux de l'E.N. définit une carte scolaire désignant les établissements où les enfants doivent normalement s'inscrire.

Le **collège** de secteur est le collège Lamartine à Crémieu.

Il accueille les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} et compte environ 800 élèves.

Téléphone : 04 74 90 97 32.

Le **lycée général et technologique** La Pléiade à Pont de Chérury accueille les élèves de la seconde à la terminale préparant au bac :

- séries classiques et technologiques : L, ES, S, STMG, Sti2D
- sections européennes anglais et italien.

Puis les élèves de BTS commerce international, technico- commercial et licence commerce international.

Téléphone : 04 72 46 92 00

Les Centres d'Information et d'Orientation sont à :

- Pont de Chérury : 04 37 42 65 30
- Bourgoin-Jallieu : 04 74 93 47 17

Un service de car assure les transports au collège et au lycée. Ces transports sont gérés par le Conseil Général.

Recensement

L'ensemble des éléments relatifs à notre village se trouve sur le site de l'INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38260#tableau-POP_G2

Afin de vous éviter la frappe de cette longue série de chiffres et lettres, un lien est disponible sur le site de Moras.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	167	188	359	339	418	468	497	525
Densité moyenne (hab/km ²)	20,1	22,6	43,1	40,7	50,2	56,3	59,7	63,1

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

Etat civil 2022

Naissances :

Romane DURRET, le 3 février

Elena COSTA, le 4 avril

Raphaël BLAVIGNAC, le 13 mai

Hugo LAUMESFELD, le 3 septembre

Jules GONIN, le 14 novembre

Nola BOILEVIN, le 15 novembre

Romane



Jules



Nola

Décès :

Marie-Josèphe VIAL née COLOMB, le 6 janvier

Odette LATREILLE née LASZLO, le 18 juin

Claudette BERNARD née Yvrard, le 11 décembre

Mariages :

Sophie GONNET et Fabien SANCHEZ, le 25 juin



Solène PARIS et Nans BELHOMME,
le 26 novembre



Gaëlle BELLUZO et Emmanuel HATTÉ, le 17 décembre



Un camion épicerie sur notre commune

Le jeudi, ce camion épicerie est stationné sur Moras bourg de 12h15 à 14h et sur Crizieu de 14h à 15h. Pour répondre à vos besoins, il y a possibilité de le faire venir jusqu'à votre domicile sur commande.

Tél: 07 82 73 72 00

Mail: autoutvenant38@gmail.com



Courrier reçu en mairie en juin 2022 de la part de **La Poste** (branche services courrier colis)

Sensibilisation aux agressions canines pendant la distribution du courrier

Propriétaires de chien : votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au delà des blessures physiques infligées par le chien, les factrices et facteurs mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordus auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes de la Poste vous remercie de vérifier que :

- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par dessus un portail ou à travers un grillage).
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- vous avez apposé (sur la base du volontariat) un sticker fourni par la Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur !

Zéro phyto au cimetière

Depuis juillet 2022, les communes ont l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières rendant le désherbage de ceux-ci plus compliqué et la tâche de notre employé communal plus difficile. Cela demande plus de temps et l'utilisation de solutions alternatives et le plus souvent moins efficaces.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux y compris un changement de destination

Vous avez terminé la construction ou les travaux pour lesquels vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme, il vous reste à en informer la mairie par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Cette déclaration est nécessaire pour la vente de votre bien. Nous avons eu récemment plusieurs dossiers bloqués chez le notaire par manque de cette attestation même très longtemps après la réalisation des travaux.... !

Attention, Il est écrit dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) que pour les clôtures et murs séparatifs, les murs et murets doivent être traités soit en matériaux naturels (bois, pierre...), soit comme la façade principale de l'habitation ou de son soubassement.

Vous déposez votre dossier de DAACT en mairie :

- Par voie dématérialisée via le site [Servic-public.fr](http://servic-public.fr) (rubrique : démarches et outils- Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme),
- Par lettre RAR (recommandé avec avis de réception),
- Déposé en mairie.

LE CCAS

Quoi de neuf au CCAS de Moras ?

Avec un retour quasi à la normale du contexte sanitaire, le CCAS a pu reprendre ses activités habituelles pour le plus grand bonheur de tous les Morassiens. Ainsi, nous avons pu proposer la traditionnelle vente de fleurs le dimanche 8 mai.

Ensuite, le vide grenier du 28 août a attiré bon nombre de badauds venus dénicher la perle rare ou simplement flâner, sous un soleil de plomb. Malheureusement, le nombre de bénévoles a été trop peu nombreux ; nous avons dû recruter des personnes extérieures au CCAS. Avis aux amateurs l'an prochain... Si vous aimez le contact et passer un moment convivial, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ; vous serez bien accueillis !

Puis, le 3 décembre, nous avons pu organiser le repas des aînés dans la salle des fêtes. Ce moment convivial et tant attendu a été fort apprécié. Nos anciens de plus de quatre-vingts ans qui n'ont pas pu se déplacer se sont vus offrir un panier garni. Enfin, le dimanche 4 décembre, jour de braderie, les tables ont été installées pour accueillir toutes sortes d'articles : jouets, vêtements et déguisements d'enfants, décorations de Noël... L'odeur de crêpes a mis l'eau à la bouche des exposants et des visiteurs. Tout le monde est reparti content...

Bref, l'année 2022 a été riche en événements. Nous avons grandement besoin de ces moments festifs où nous pouvons échanger, partager un verre et se détendre. Je tiens aussi à rappeler qu'en dehors des diverses festivités, en cas de problème, les membres du CCAS sont disponibles, à votre écoute et joignables à tout moment. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Au plaisir de vous retrouver...

Sylvie BOGAS, pour le bureau du CCAS.

Information concernant les élections

Elections municipales

Des élections municipales partielles ont eu lieu les 9 et 16 janvier 2022 suite à la démission d'Eric Sucillon. Suite à ces élections, Hélène Disint et Francis Toussenel ont été élus.



Hélène Disint



Francis Toussenel

Le conseil municipal se compose maintenant ainsi :

- Maire : Sylvie Bogas
- Adjoints : Christine Danger, Alexandre Cluchier
- Conseillers : Jean-François Bernard, Jérémy Chassain, Hélène Disint, Marie-Claire Dumoulin, Matthieu Flachet, Tristan Flachet, Frédérique Martos, Eric Prud'homme, Francis Toussenel, Béatrice Vial.

Elections législatives

Le 7 octobre dernier, notre député est passé nous rendre visite, lors de sa tournée des mairies. Nous avons échangé sur les difficultés rencontrées par les élus, surtout dans les petites communes. Nous lui avons parlé de nos projets à venir : l'extension de l'école notamment.



M. Jolly s'est montré à l'écoute et l'entrevue s'est terminée par une photo.

Voici les résultats pour notre commune :

- Cendra Motin (Ensemble) : 54,7 %
- Alexis Jolly (R.N.) : 45,3 %

Pour information, taux d'abstention : 43,74 %



ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)



L'ADMR de la Ribaudière, Association locale qui rayonne sur 6 communes : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas, Veyssillieu ; réseau au service de tous.

L'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

L'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans 4 pôles d'activités : **Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors, Entretien de la maison.**

Ces 2 années qui viennent de s'écouler, ont été particulièrement difficiles, avec les mesures sanitaires à respecter, les personnes aidées ou à aider ont été moins nombreuses. Le manque de personnel dû à des problèmes de recrutement a fait chuter le nombre d'heures effectuées. Nous avons, par manque de mains, dû refuser d'intervenir, ou réduire les heures auprès des bénéficiaires.

Pour cette année 2022, sur notre commune, nous sommes intervenus auprès de 7 bénéficiaires, famille, personnes âgées ou handicapées, adomi (heures accordées par les mutuelles) et avons réalisé environ 540 heures.

Notre Association est gérée par des bénévoles, seule une secrétaire est présente 2 après-midi par semaine.

Les permanences : lundi et vendredi 14h00 à 17h00.

Numéros d'appel : 04 74 27 29 12 / 06 07 41 92 20

Adresse postale : 49, place du Village - 38460 VEYSSILIEU.

Bénévoles et salariés présentent à tous leurs :

« Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2023 ».

Comptes de la commune en 2021

Explication du financement de la commune

La gestion des finances de la commune de Moras se constitue principalement autour de 2 documents annuels: le budget prévisionnel et le compte administratif.

Le budget :

Un budget communal est un document annuel validé par le conseil municipal qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et dépenses sur la commune pour l'année. Il est validé avant le 31 mars de chaque année. Le budget de la commune doit être séparé en 2 catégories distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- la section de fonctionnement retrace les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune et de ses services.

- la section d'investissement concerne les recettes et dépenses ayant un impact sur la valeur du patrimoine de la commune (patrimoine immobilier, emprunts...).

Les 2 sections doivent présenter un budget équilibré (autant de recettes que de dépenses). Pour équilibrer le budget, il est d'usage de réaliser un transfert de fonds depuis le fonctionnement vers l'investissement en augmentant artificiellement les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement. Cette manœuvre permet aux mairies de financer leurs investissements grâce à des économies faites sur le fonctionnement courant de la commune.

Le compte administratif :

Le compte administratif retrace suivant les mêmes sections l'ensemble des dépenses et recettes de l'année. Un résultat par section est ensuite dégagé pour déterminer si la commune a gagné ou perdu de l'argent sur l'année. Ces résultats sont imputés au solde des résultats des années précédentes et sont ensuite affectés au budget prévisionnel de l'année suivante. Un résultat global positif sur une année donnée permet donc de prévoir plus de dépenses sur l'année suivante.

Décryptage du graphique en double page :

Ce graphique représente le compte administratif de 2021 donc les dépenses et recettes réellement engagées au cours de 2021.

Résultat de fonctionnement : $339\,726 - 302\,301 = 37\,425$ €

Résultat d'investissement : $27\,521 - 55\,651 = -28\,130$ €

Résultat global : $37\,425 - 28\,130 = 9\,295$ €

Description de certains points :

Fonctionnement : dépenses

- charges à caractère général : eau, électricité, téléphone, nourriture cantine, fournitures, intérim...

- autres charges de gestion courantes : indemnités élus, participation au gymnase de Crémieu

- charges financières : intérêts des emprunts

Fonctionnement : recettes

- produit des services : cantine, garderie

- impôts et taxes : taxe foncière, taxe d'habitation, droits de mutation

- dotations : dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, répartition de la taxe professionnelle

Investissement : dépenses

- immobilisations corporelles

- immobilisations incorporelles

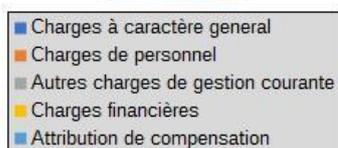
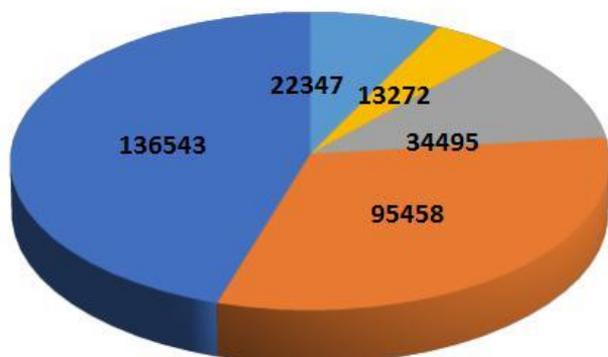
Investissement : recettes

- taxe d'aménagement : taxe sur la construction ou l'agrandissement de certains bâtiments

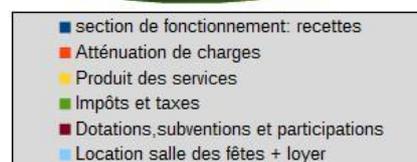
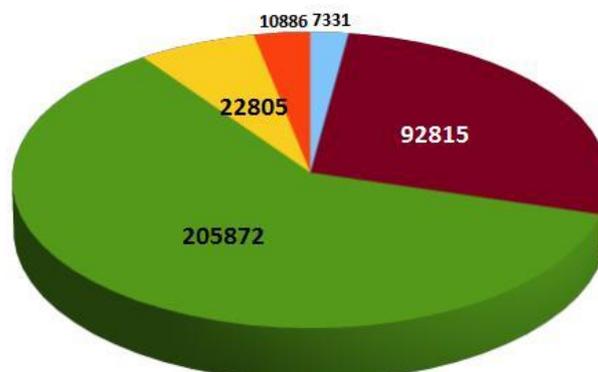
- récupération de TVA : autorisation de se faire rembourser la TVA sur certains achats

2021

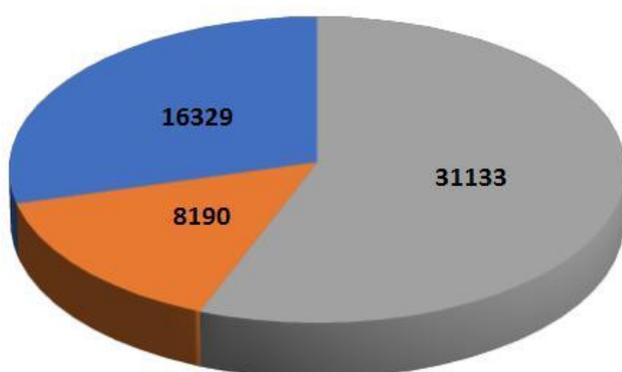
Fonctionnement Dépenses
302 301 €



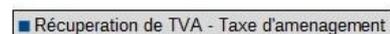
Fonctionnement Recettes
339 726 €



Investissement Dépenses
55 652 €



Investissement Recettes
27 521 €



Les comptes prévisionnels 2022 sont présentés sur le compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022.

Cette année, pour des raisons économiques et écologiques, les comptes-rendus des réunions du conseil municipal de 2022 ne sont pas distribués avec la feuille de chou. Ils sont à votre disposition à la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune.

L'école

Cette année, 35 enfants sont scolarisés à l'école. 18 élèves dans la classe de GS / CP / CE1 avec Christelle et 17 élèves dans la classe de CE2 / CM1 / CM2 avec Vincent.

Pour cette année scolaire, les classes ont quitté les vieux bâtiments pour s'installer dans un préfabriqué et dans l'ancienne salle des fêtes aménagée en classe. Du provisoire de qualité en attendant... la nouvelle école !

Grâce au sou des écoles, nous allons pouvoir réaliser de nombreux projets (intervention KAPLA, intervenant "papillons", sortie à la Grotte Chauvet, classe découverte dans le Vercors...).

Nous remercions aussi les membres de la bibliothèque qui permettent aux enfants de découvrir les livres et réaliser des activités d'écriture.

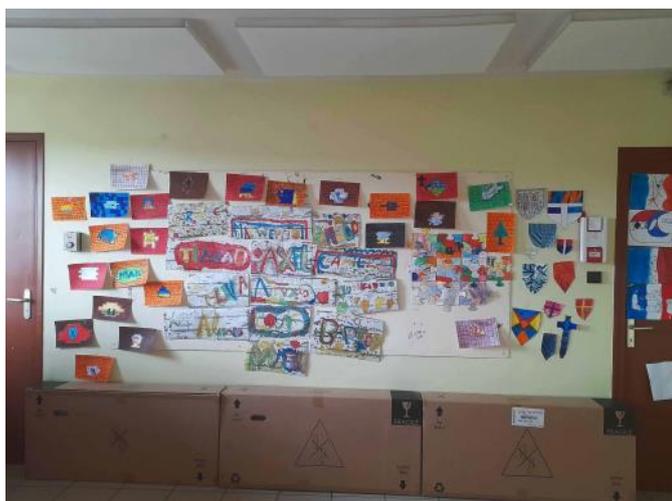
Les GS / CP / CE1 ont aussi eu l'intervention de personnes de l'association des anciens du village pour expliquer la vie durant leur enfance. Nous les remercions.

Pour les inscriptions à la rentrée 2023, il faut prendre contact avec l'école par mail : ce.0380776m@ac-grenoble.fr ou en téléphonant à la mairie.

Bonne année 2023 à tous.

Les enseignants.

Exposition des enfants en fin d'année



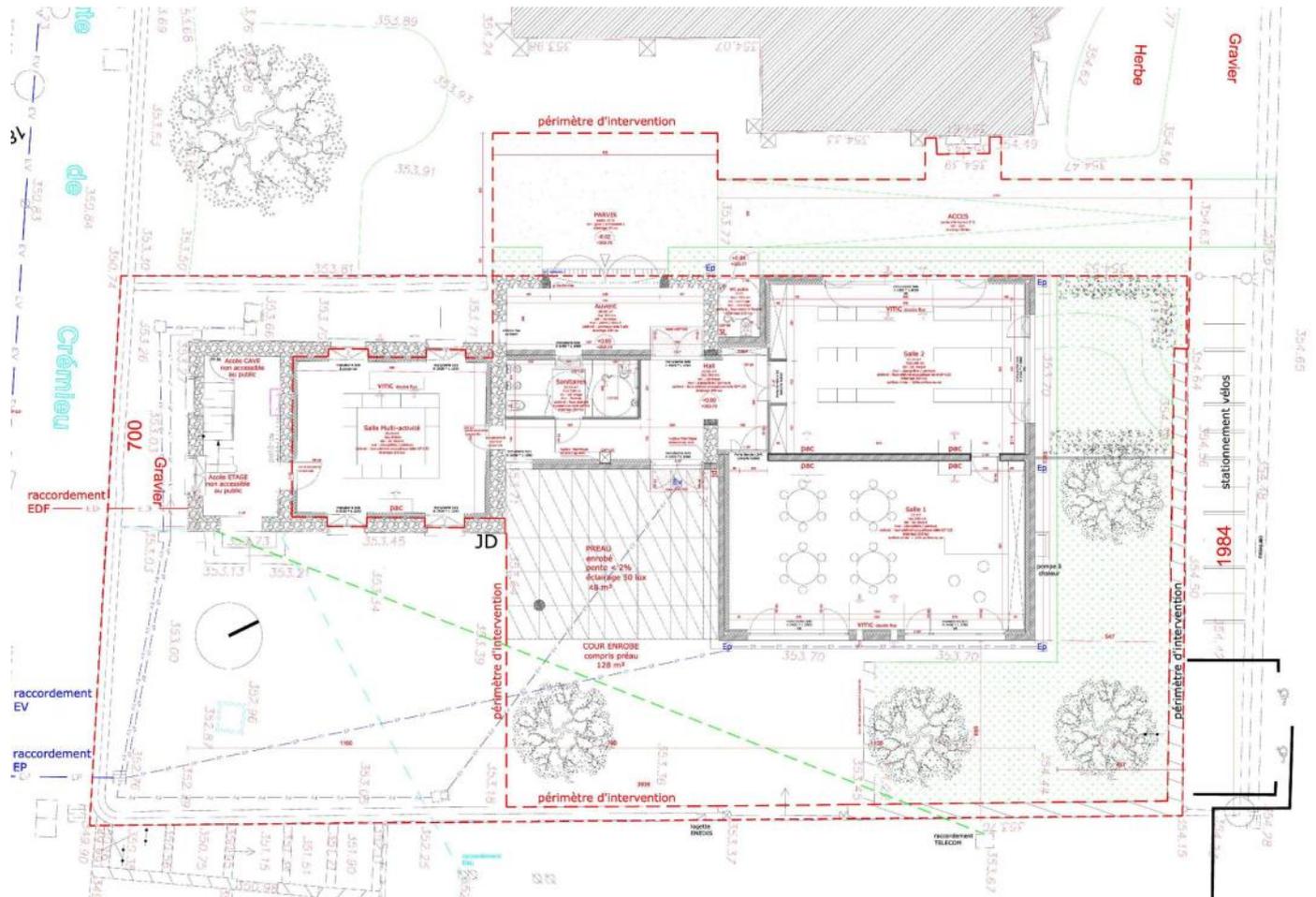
Classe de GS - CP - CE1



Classe de CE2 - CM1 - CM2



Le projet de la nouvelle école



Ce plan est disponible au format PDF sur le site de la commune.



Pour permettre les travaux de construction de la nouvelle école, les enfants ont déménagé le 5 juillet 2022 dans des salles de classe provisoires pour au moins un an.

La livraison de la nouvelle école devrait avoir lieu fin 2023, début 2024, si les entreprises qui vont travailler sur ce beau projet parviennent à être livrées de tous leurs matériaux de construction. Ce qui à ce jour est loin d'être acquis.

La première réunion de chantier a eu lieu le 18 novembre 2022 et les travaux ont commencé par la démolition d'une partie de l'ancienne école et du préfabriqué.

Le budget est de +/- 600.000€ financé pour partie par un prêt de la commune à hauteur de 157.000€ et le reste par des subventions. La commune remercie la Région et le Département sans qui rien n'aurait pu se faire.



La disparition
du
pré-fabriqué !



Déménagement de l'école

Quelques photos de nos petits, mais costauds, déménageurs ! Ça bouge ! Et maintenant il faut tout ranger.





Mot du président

L'avenir se dessine aujourd'hui, ensemble

Vos élus communaux et intercommunaux ont adopté en juillet 2022 un projet pour le territoire des Balcons du Dauphiné. Au-delà des mots et des concepts, ce projet pose 5 enjeux majeurs autour desquels s'articuleront l'ensemble des actions au service des habitants, des travailleurs et des usagers du territoire.

Accéder aux services, protéger notre cadre de vie et assurer un développement équilibré : telle est la vision posée à long terme.

Le travail a commencé et se poursuit : accompagnement pour la rénovation énergétique et la transformation des logements individuels, accélération des travaux en eau potable et assainissement, travaux de protection des milieux naturels, aide à l'achat de vélos à assistance électrique, ouverture d'un second espace « France Services » à Villemoirieu, renouvellement des lignes de covoiturage actif, aménagement de terrains économiques, aides financières aux communes sur des projets liés à la transition et aux mobilités durables, ...

Des engagements forts ont également été pris dans le domaine de la santé avec pour objectif prioritaire l'accès aux soins pour tous.

L'année 2022 se termine sur des actualités nationales et internationales peu optimistes. A nous de travailler sans relâche pour que le territoire des Balcons du Dauphiné reste une terre où il fait bon vivre et où il est possible pour chacune et chacun de s'accomplir sereinement.

En souhaitant que cette philosophie se diffuse au-delà de nos limites administratives.

Très belle année 2023 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier

www.balconsdudauphine.fr



scannez pour
découvrir le projet
de territoire



Quelques chiffres clés

- Espace France Services :
plus de 10 000 contacts avec des usagers
- Musique à l'école :
2 500 élèves
- Education artistique et culturelle :
650 élèves
- Piscine intercommunale :
fréquentation annuelle :
52 710 entrées
- Centres de loisirs :
1 500 enfants
- Crèches :
700 enfants



Un projet de territoire qui construit notre avenir ensemble

Voté le 13 juillet 2022, le projet de territoire a été élaboré pendant deux années en concertation avec les élus du territoire. Il fixe des enjeux majeurs à horizon 2030 sur lesquels viennent s'adosser les engagements de l'intercommunalité que sont les orientations de politiques publiques du mandat, et la déclinaison annuelle du programme d'actions spécifiques.

Ce projet concerne tout le territoire avec un grand « NOUS », communauté de communes, communes, habitants, monde économique, associatif et autres institutionnels, ainsi que le conseil de développement. Il porte une vision stratégique d'ensemble à la hauteur des défis à relever.

Les 5 enjeux majeurs identifiés



- L'accès aux services en milieu rural
- La mobilité
- L'anticipation et l'adaptation au changement climatique
- La préservation de la ressource en eau
- La préservation de la biodiversité



10 politiques publiques déjà votées, déclinées en plus de 80 axes

Quelques exemples

- Déployer les **usages numériques** pour les habitants
- Soutenir et développer l'**économie de proximité** mais aussi l'**économie circulaire**
- Mieux connaître l'**offre touristique**
- Conforter la place de la commune dans la **qualité du service** rendu à l'utilisateur, organiser l'itinérance des services et contribuer à l'émergence d'espaces facilitant le lien humain
- Proposer des solutions adaptées et simples d'accès aux besoins de **mobilité** des habitants
- Accompagner les habitants aux changements de comportements mais aussi améliorer l'**accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs**
- Garantir l'**accessibilité des services** pour tous en **enfance et petite enfance**
- Déployer l'**art et la culture**, faciliter le développement de l'imaginaire et la créativité des enfants
- Favoriser la diffusion artistique et le soutien à la création pour porter une **offre culturelle au plus près des communes et des habitants**
- Garantir l'**égalité d'accès à la lecture publique**
- Poursuivre les efforts pour réduire la pression quantitative et les impacts qualitatifs sur la **ressource en eau**
- Améliorer l'**accès aux soins** en tenant compte des enjeux du court, moyen et long terme
- Réduire les inégalités de **santé** sur le territoire
- A venir la **stratégie foncière**, l'**agriculture**, l'**emploi** et l'**insertion**....

20
TERRE
DE JEUX
24

Labellisée Terre de Jeux 2024 depuis le mois de mars, la communauté de communes est fière d'accueillir également un centre de préparation olympique sur son territoire : le site de l'Isle de la Serre à Porcieu-Amblagnieu pourra recevoir les délégations nationales préparant leurs équipes dans la discipline « Canoë-Kayak slalom ».

Une aventure sportive et olympique qui débute avec de beaux projets en perspective !

Présentation du nouveau site web de la commune

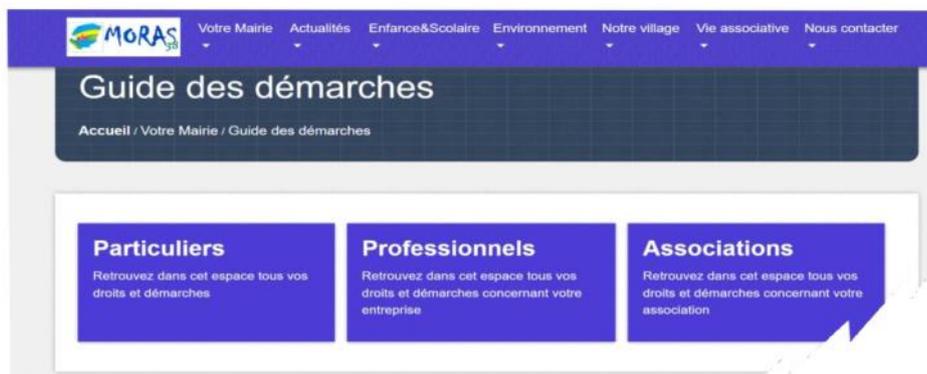


Depuis le lundi 14 novembre 2022, Moras s'est doté d'un nouveau site internet qui se substitue à l'ancien, mis en service début 2013 et qui souffrait désormais d'obsolescence.

C'est à l'issue de six longs mois de travail que l'équipe de la Commission Communication a abouti à ce nouveau site créé sur la plate-forme NEOPSE du Réseau des Communes. Il devient tout à la fois la vitrine de notre village et un point de référence précieux pour tous les morassiens qui se l'approprieront.

Comme pour toute nouveauté, un temps de prise en main est nécessaire. C'est pour cette raison que nous vous présentons ici les principaux apports et possibilités du nouveau Site :

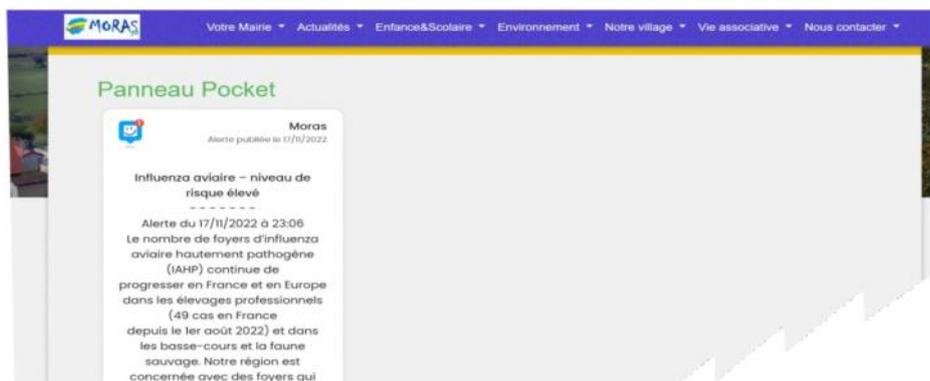
- ◆ A noter avant tout l'intégration de la vue dite **responsive**, c'est à dire **l'adaptation de la mise en page** du site à l'écran quel que soit le terminal utilisé (smartphone, tablette, ordinateur de bureau, TV...)
- ◆ Sous l'onglet *Votre Mairie* vous trouverez un précieux **Guide des Démarches**, qui vous aidera que vous soyez Particuliers, Professionnels ou Associations



- ◆ Sous ce même onglet *Votre Mairie* vous visualiserez les créneaux libres de **Location de la salle polyvalente**



- ◆ Dans l'onglet *Actualités* on vous propose un accès direct à l'application **Panneau Pocket**



- ◆ Sous l'onglet *Notre village* Une vue complète de **Histoire & Patrimoine** du village



- ◆ Il existe aussi 2 autres entrées possibles selon votre approche personnelle :
 - le Module **Les Unes** constitue un Résumé des données plus ou moins récentes, méritant votre attention
 - les boutons d'**Accès Direct** sont des raccourcis pour accéder à des rubriques particulièrement consultées

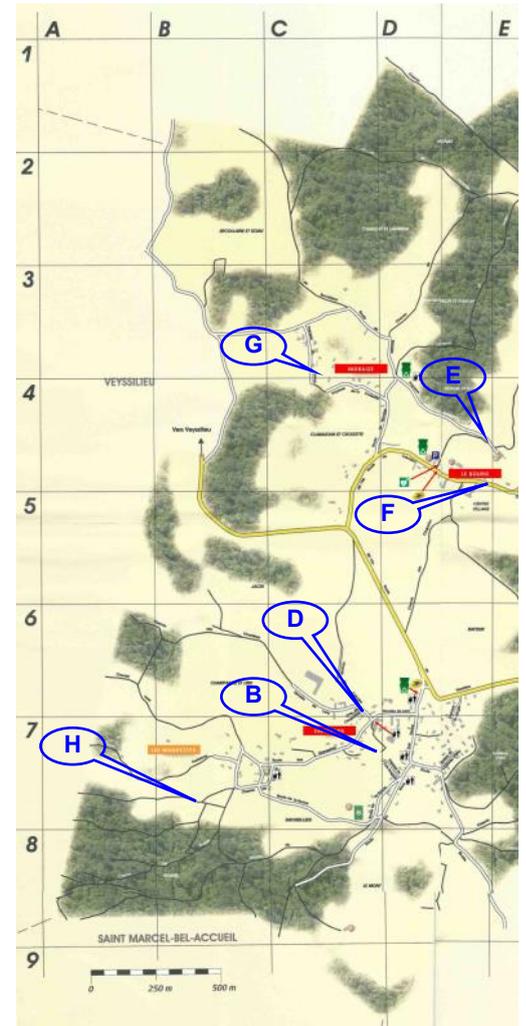


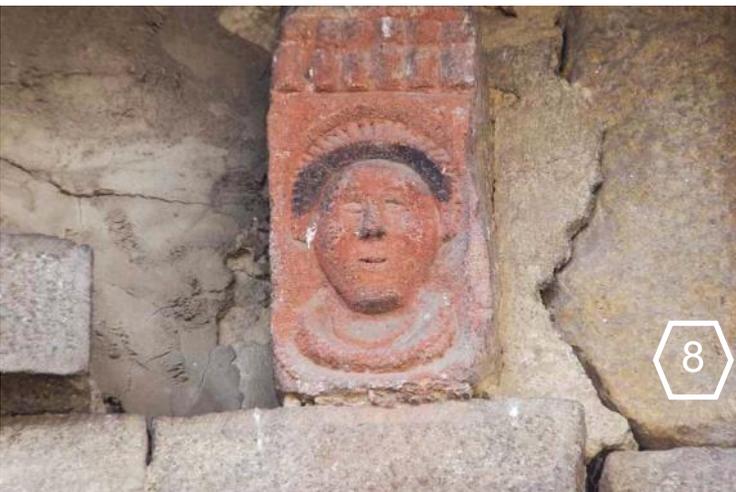
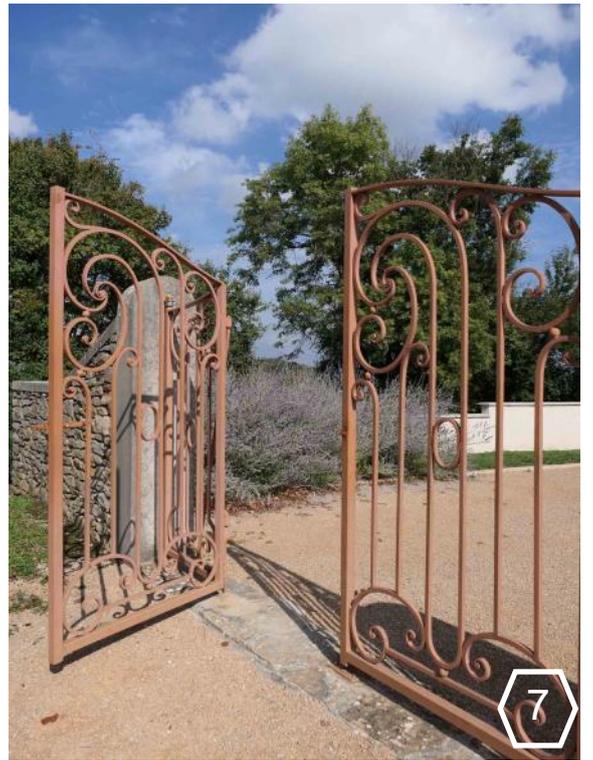
Mais surtout, n'oubliez pas que ce sont les contributions de ses habitants et de ses associations qui enrichiront le site, par l'apport d'informations, qu'elles soient textuelles, photographiques ou vidéos. Vous pouvez nous les faire parvenir via l'onglet *Nous Contacter*

Devine où c'est ?

Associe chaque photo (chiffre de 1 à 8) avec les emplacements sur le plan (lettre de A à H) !

Les réponses sont au bas de la page 23.





Réponses
 1 et B : Impasse du puits Bargeon à Frétygner
 2 et G : lavoir de Moraise
 3 et C : Le Lemps
 4 et F : route de Crémieu face à la maison forte
 5 et D : puits à l'angle de la montée de Lara et de la route des Mangettes
 6 et H : bassin en amont du lavoir de Seullière
 7 et E : portail du cimetière
 8 et A : dans la petite rue à Crizieu

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ACCA

AMICALE DES ANCIENS

BOUILLON DE LECTURE

LES COPAINS D'ALORS

LUMINESCENCE

COMITE DES FETES

Gallien Roland

Joubert André

Hatté Maryse

Roussot Bernard

Gonthier Estelle

Nesmoz Elodie

GYM DETENTE

L'EGLISE, NOTRE PATRIMOINE

LA 7^{ème} COMPAGNIE AIRSOFT 38

SOU DES ECOLES

COOPERATIVE SCOLAIRE

Disint Hélène

Roussot Bernard

Sucillon Quentin

Dessaintjean Caroline

Baude Vincent

Luminescence

Cette année le festival Luminescence a eu lieu les 29 et 30 juillet devant la salle des fêtes de Moras sous un soleil et une nuit radieuse !

Au programme de cette édition 2022, « ce ne sera pas long » un duo théâtral jonglé, sensible et humoristique, « Sine finis » une création danse contemporaine et pour clore la soirée « Métamorphoses » une création haute en couleurs, rencontre de l'Orient et de l'Occident alliant musique du monde et danse. Le tout saupoudré de crêpes, de thé tchaï et d'une magnifique mise en lumière de l'église de Moras !

Et la nouveauté de cette année : un bal folk en automne ambiance « bon enfant » avec un public éclectique venu de tous horizons où petits et grands ont dansé au rythme des guitares, de l'accordéon et du violon erhu !

Merci à tous pour votre soutien, votre participation et votre écoute !





Amicale des Anciens de Moras



L'année 2022 se termine pour l'Amicale des anciens de Moras. Nous avons repris nos rencontres mensuelles et manifestations. Nous avons accueilli 3 nouvelles personnes et notre amicale se porte bien avec 43 adhérents.

- Les bugnes, 13 mars, manifestation très réussie,
- Repas « Tête de veau », le 25 avril a réuni 35 personnes,
- Le voyage, une belle journée pour 35 personnes « Au pays de Nyons »,
- Le 25 juillet, le barbecue très attendu,
- En août, le repas des vacances a réuni une quarantaine de personnes à « La Taverne rustique » à St Chef.
- En octobre, après-midi cinéma à Pont de Chéruy, organisé par Club Nord-Isère. Nous avons vu 2 films :
« Une belle course » avec Line Renaud,
« Maison de retraite » avec Kev Adams,
- Les anniversaires se font tout au long de l'année, nous avons organisé deux repas d'anniversaire avec nos adhérents « Au bois joli » à St-Hilaire de Brens,
- Et nous avons terminé l'année, par un bon repas de Noël très festif à la salle des fêtes, repas animé par notre amie Josette.

Nos rencontres amicales se font toujours tous les derniers lundis du mois.

Quelques prévisions pour 2023 :

- Assemblée générale, le 16 janvier à 14 heures à la salle des fêtes suivi du tirage des Rois,
- Boudin, le samedi 28 janvier,
- Bugnes, le dimanche 19 mars,
- Voyage, (date et destination non encore déterminées),
- Loto/Choucroute, le 21 octobre.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, bonne ambiance conviviale ! Prenez soin de vous !
Et **BONNE ANNEE 2023**

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est une association de l'école. Le but d'une coopérative scolaire est de financer du matériel, des projets... Cette année, la coopérative a organisé une fête du sport le samedi 1er octobre. Les enfants ont pu découvrir une douzaine de sports (tir à l'arc, rugby, sport de combat, jonglerie...). Un grand merci à l'ensemble des bénévoles (parents, intervenants, anciens parents d'élèves, habitants de Moras). Durant cette journée, les enfants (de 2 à 13 ans) ont pu se dépasser sur un mini trail (de 600m à 3,2km). Bravo à tous!

Et pour finir cette journée, la troupe "A Balles et Bulles" a présenté un spectacle de cirque devant un public nombreux et ravi.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023.



Gym Détente

Chaque lundi, une vingtaine d'adhérents adultes se retrouvent à la Salle des Fêtes de Moras, de 20 heures à 21 heures 15, pour des cours de Gym variés préparés par notre animatrice Mickaëlle : Pilates avec ou sans ballon, cardios, étirements, renforcement musculaire, stretching, détente, etc.

Avant toute inscription, il est possible d'effectuer une séance d'essai.

Ce sont des adhérents en pleine forme, qui souhaitent aux habitants de Moras
une BELLE ANNÉE 2023 ...



L'année des Copains d'Alors

L'année 2022 qui s'achève aura eu comme caractéristique d'être une année quasi-normale après les deux précédentes, fortement perturbées. Si les soirées spectacles que l'association organise depuis toujours sont demeurées en berne par prudence, les activités Chorale et Yoga de notre association ont retrouvé une "vitesse de croisière" satisfaisante.

Pour l'activité Chorale, notre nouvelle Cheffe Frédérique Lassonnerie arrivée en septembre 2021 a rapidement pris la barre, nous conduisant à proposer trois concerts sur cette année 2022.

Le premier en Mai 2022, en tant qu'invité par la Chorale d'hommes "Les Polysongs" de Villefontaine : un tour de chauffe apprécié avant notre traditionnel concert à Moras en Juin. Celui-ci, le 16ème dans notre village depuis 2006, avec les Polysongs en première partie, a connu un très beau succès populaire - salle des fêtes pleine - et s'est achevé par une soirée festive idéale, tant par l'esprit que pour sa douceur estivale.



Pour achever l'année 2022, c'est à Saint Hilaire de Brens que notre troisième concert vient d'avoir lieu ce 16 décembre, Espace "Fille Bergère", par une soirée bien froide cette fois, nous privant peut-être de la présence de quelques santaleros, bien que c'était notre premier concert à St Hilaire depuis 2010. Nous avons le plaisir de recevoir la Chorale BAO (De Bouches A Oreilles) de Crémieu en première partie de programme ainsi que celui de les retrouver pour un final commun, en entourant le public.



L'activité Yoga quant à elle a connu un pic de fréquentation en 2022, avec c'est à noter une forte part d'adhérents morassiens. Caroline Mariette notre professeur depuis une dizaine d'années nous propose des cours de Hata-Yoga dans une ambiance chaleureuse où chacun pratique selon ses propres moyens.



Les « yogistes » autour de Caroline

L'association a repris la saison 2022-2023 en septembre, avec un Bureau renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en juillet 2022. Boris passe la main à Bernard, après 12 ans en tant que Président. Quant à Christine Heuzé, elle abandonne la gestion financière qu'elle occupait depuis la quasi création de l'association en 2000 !

Le Bureau 2022 se présente ainsi :

Président : Bernard Roussot
 Trésorier : Alain Grauss
 Secrétaire : Boris Gavrilovic
 Trésorier-adjoint : Christine Heuze

Il vous est toujours possible de venir nous rejoindre dans nos activités pour les deux derniers trimestres de la saison, pour un simple essai gratuit... ou peut-être pour un long bail :

CHORALE : répétitions hebdomadaires à la salle polyvalente de Moras, le mercredi de 20H30 à 22H30

YOGA : cours hebdomadaires à la salle polyvalente de Moras, le jeudi de 19H à 20H30.

Bonne Année 2023 à tous !

Le Sou des écoles

Comme chaque année, le Sou des écoles organise plusieurs manifestations pour permettre aux enfants de profiter de projets de classe.

En avril, a eu lieu la balade gourmande. Beaucoup de participants étaient présents malgré le froid et la neige ce jour-là.

Les bénéfices des manifestations ont pu permettre de financer :

- Séances de piscine,
- Une classe découverte à Méaudre en mai 2022, pour tous les élèves pendant 5 jours sur le thème de la Préhistoire
- Une kermesse, Halloween, un spectacle de Noël et le carnaval.

Pour 2023, nous avons au programme : une nouveauté avec un concours de coinche, le Trail des Roses et notre traditionnelle balade gourmande...

Toute l'équipe du sou remercie les enseignants pour leur travail, leur implication et leur motivation pour tous ses élèves. Mais aussi la Mairie, les parents et bénévoles sans qui nos manifestations ne seraient pas les mêmes...

Nous vous souhaitons une agréable année 2023 et espérons vous voir prochainement.



Bouillon de lecture

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

MORAS, ST HILAIRE DE BRENS, VEYSSILIEU

Dans un village comme le nôtre, la bibliothèque est un lien nécessaire de rencontre avec l'autre, la possibilité de lire toute l'année pour 10 €, et la découverte de nouveaux horizons. Cette année encore la bibliothèque s'est dotée de nouveaux livres pour adultes et enfants sans oublier les livres de la Médiathèque Départementale (environ 500 livres) que nous renouvelons tous les ans.

De quoi satisfaire les plus mordus de la lecture.

Cette année encore, nous accueillons les enfants de l'école chaque mardi après-midi pour un temps de travail autour des mots et le prêt de livres (pour la maison).

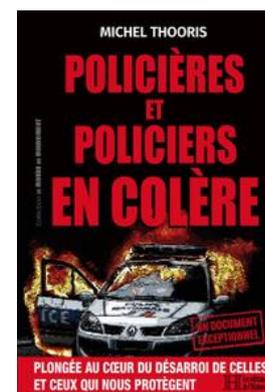
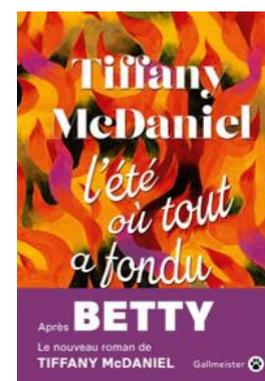
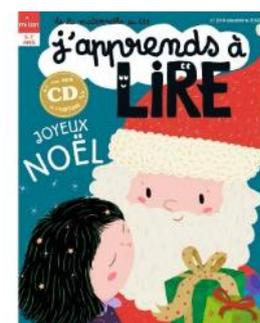
Pour les personnes ne pouvant se déplacer dans les locaux, nous offrons la possibilité de vous apporter des livres à votre domicile, Prévenir M. Hatté ; Tél : 04 74 90 92 80.

Le montant de la cotisation reste inchangé, 10 € 00 par an et par famille.

Les bénévoles vous accueillent aux heures de permanence :

- le mercredi de 14h30 à 17h00,
- le samedi de 11h00 à 12h30.

L'ensemble des bénévoles vous souhaitent une bonne année 2023.



ACCA

C'est avec grand plaisir que j'ai succédé récemment à Guy Jacquesson à la présidence de l'ACCA de notre commune, poussé et soutenu par une équipe dynamique et compétente.

Malheureusement nous déplorons un nombre décroissant de nos adhérents ces dernières années suite à plusieurs décès dûs au covid ou à d'autres problèmes de santé. Heureusement, quelques jeunes ont rejoint nos rangs.

La saison en cours se déroule très bien malgré une légère baisse de l'effectif gibier dû à la présence de lynx et peut être du loup. Cette présence sera dans le futur un réel problème pour l'ensemble des utilisateurs de la nature.

Nous déplorons également quelques débordements des véhicules à pneus crantés qui violent les propriétés privées (cultures céréalières, forêts privées). Nous avons demandé au service de l'office français de la biodiversité d'intervenir énergiquement, cela ne peut plus durer.

J'en profite pour informer la population que les espèces blaireaux et renards sont depuis peu porteuses de la gale, cette maladie est transmissible aux animaux de compagnie ainsi qu'à l'homme. Nous faisons le maximum pour réguler ces espèces.

Les adhérents de l'ACCA vous souhaitent une bonne année 2023.

Le Président, Gallien Roland



L'Eglise notre patrimoine

Après 3 années entre parenthèse, nous remettons en marche notre association pour aider la commune à récolter des fonds pour restaurer notre église.

Encore merci à tous ceux qui ont participé à nos manifestations pour avoir un peu plus de 14 500€ en caisse aujourd'hui, mais au vu du montant des devis actualisés (700 000€ pour l'ensemble des travaux), la tâche sera encore importante pour les années à venir. La première tranche de travaux concerne le bâti extérieur et malgré les subventions possibles de la commune il restera encore un montant important à trouver. Nous pouvons envisager de lancer la souscription auprès de la Fondation pour le Patrimoine très bientôt mais l'appui de mécènes sera aussi le bienvenu. L'appel est lancé.

Notre église, bien que non classée, a une particularité assez unique puisqu'elle est restée d'époque et n'a pas fait l'objet de transformation. Non seulement elle fait partie du patrimoine bâti et architectural du village mais c'est aussi un patrimoine culturel et un symbole. Elle participe aux différents événements de la vie du village, témoin des joies mais aussi des peines.

La commune devrait entreprendre les travaux d'assainissement de l'église en même temps que l'assainissement de la future école, ce qui permettra d'assainir les murs et ainsi arrêter la dégradation des crépis intérieurs.

Nous avons programmé plusieurs actions pour l'année :

- Une vente de produits cuits dans les fours banaux du village mi avril,
- Un concert de musique classique (quatuor à cordes et harpe) dans l'église de Crémieu le dimanche 4 juin,
- Une représentation théâtrale le vendredi 14 juillet,
- Une animation autour de l'église fin septembre.

Nous espérons vous retrouver à l'occasion des ces différentes actions pour que le projet de restauration se poursuive.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2023

Comité des Fêtes

Le 18 octobre 2022 le Comité des Fêtes a redémarré. 🎉

Un petit groupe mélancolique de ces belles soirées et manifestations en tout genre, souhaitait « retrouver ce que nous avons connu » : les grands bals, les coursetons, les jeux inter-villages... conscients que la « barre était très haute » de par les organisations et le matériel en place ces années passées, nous n'avons pas la prétention de dire que l'on va faire aussi bien ou mieux, on veut tout simplement relancer cette dynamique intergénérationnelle et inter-associations au sein de notre village. Bon nombre d'entre vous ont visiblement la même envie et ont répondu présents à cette invitation, ce qui fait d'autant plus plaisir : membres du bureau, membres actifs, bénévoles (vous êtes très nombreux à vouloir nous suivre) 👍 et nous tenons déjà à vous en remercier.

Pour commencer, nous souhaiterions récupérer un maximum de photos sur le comité des fêtes des années passées (elles seront scannées et nous vous les remettrons rapidement), afin de pouvoir vous préparer une projection, une façon toute simple et agréable de tous se retrouver, de revivre ce qui nous a tant marqués et de faire découvrir aux nouveaux habitants qui n'ont pas connu ces moments extraordinaires.

Les futures manifestations seront bientôt programmées, nous comptons sur vous pour venir nombreux, pour venir vous amuser et nous donner un petit coup de main. 😊

Le comité des fêtes achètera du matériel qui pourra également être utilisé par les associations et les habitants de Moras.

Présentation des membres du bureau :

Présidente : Nesmoz Elodie

Vice-Présidente : Toussanel Florence

Secrétaire : Jouandeau Virginie

Secrétaire-Adjointe : David Géraldine

Trésorier : Jouandeau Lionel

Trésorière-Adjointe : Moreau Céline

Ainsi que 8 membres actifs.

A très bientôt

L'équipe du Comité des Fêtes

👉 **Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...** La Mission Locale peut vous aider.

👉 **Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...** La Mission Locale peut l'aider.

La Mission Locale Nord-Isère est une association loi 1901, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) qui s'inscrit dans un réseau national comptant 436 structures.

Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire nord-isérois.

Son objectif principal est de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale et les guider vers l'autonomie.

Depuis 40 ans, les missions locales ont développé un accompagnement global en direction des jeunes. Elles traitent ainsi l'ensemble des freins à l'autonomie : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'entrée dans la vie active.

Les conseillers Mission Locale peuvent mobiliser différents dispositifs afin de faire avancer le jeune dans son parcours, le Contrat d'Engagement Jeunes, mis en place par l'Etat en mars dernier est l'un d'eux.

Les jeunes de votre commune doivent s'adresser à l'antenne de Crémieu (avec des permanences dans les communes de Chavanoz et Tignieu-Jamezieu).

Depuis plusieurs mois, la Mission Locale pilote l'action RéFLEX qui propose des escales dans les communes afin de rencontrer les jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles. Cette opération menée avec le Groupe Osez, le PoPS et Wimoov, 3 partenaires possédant une expertise et des champs d'intervention complémentaires, permet de proposer une offre de proximité et ainsi, de renforcer la présence de ces structures sur le territoire.

Plus d'informations : https://linktr.ee/ReFLEX_Equipe_Jeunes

N'hésitez pas à nous contacter !



Hadrien SINS

Chargé d'information & de Communication
7 Place Charlie Chaplin 38300 Bourgoin-Jallieu
04 74 83 56 56 / 06 29 54 60 50 - h.sins@mni.fr



Adoptez l'éco-attitude !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire

**DEPUIS 40 ANS,
LES MISSIONS LOCALES ACCOMPAGNENT LES JEUNES DE 16 À 25 ANS
VERS L'AUTONOMIE !**

Information // Orientation // Formation // Emploi // Vie quotidienne



Nous habitons Moras et sommes à votre service !

Entreprise SARTEL ETATP

Travaux de terrassement et d'élagage

Élagage de haies à l'épareuse ou au lamier.

Défrichage de terrain à l'épareuse ou au broyeur.



Démolition. Terrassement de villa, plateforme, accès. Pose de réseaux (AEP, EU, EP). Réalisation de murs d'enrochement. Réalisation de cours en enrobé ou concassé.

Tél. 04 74 92 85 00, mail : sartel.etatp@orange.fr

David Dumoulin

Charpente - Couverture - Menuiserie



Tél. 06 75 43 44 08 ou 04 74 88 31 26

Mail : david.dumoulin74@orange.fr

RénoV'Depann

Dépannage et rénovation: électricité - plomberie - carrelage - parquet - placo - peinture - agencement de placards - montage de cuisines.

Sébastien Foureau

Tél. 06 62 07 48 29

Mail : renov.depenn@gmail.com

BMA Concept - Jean Murat

Charpente - Menuiserie

Bois et matériaux associés

Bardage, terrasse, parquet

Jean Murat

Tél. 06 62 23 60 69,

Mail : bmaconcept38@gmail.com

Professeur d'anglais certifiée

Cours d'anglais

Cours d'anglais tous niveaux : suivi scolaire, remise à niveau, initiation. Stages pendant les vacances.

Déduction fiscale.

Sylvie Bogas

Tél. 06 75 03 06 19

sylvie.bogas@neuf.fr

Soluplac' - EIRL BERNARD Nicolas

Plâtrerie Peinture Isolation Sablage Aérogommage



Tél. 06 99 71 08 82

Mail : soluplac38@gmail.com

Cabinet de Somatopathie

Olivier Rogisz - Diplômé de l'école de Somatopathie

La somatopathie est une thérapie manuelle douce basée sur l'ostéopathie et la médecine chinoise conseillée pour soigner douleurs ostéo-articulaires et musculaires, les troubles fonctionnels, les troubles du comportement d'origine émotionnelle, les troubles pédiatriques, et aussi accompagner les femmes enceintes.

Tél. 06 15 12 02 81

Mail : olivier.rogisz@gmail.com

Site Internet www.letoucherdupapillon.com

Les Mains de Seuilère

Réflexologie, équilibrage énergétique, massages bien-être.



Tél. 06 16 57 72 95

Mail : les.mains.de.seuilere@gmail.com

Site Internet www.lesmainsdeseuilere.sitew.fr

Cette rubrique est ouverte à tous les morassiens qui souhaitent proposer leurs services.

L'Ukraine



Réception et tri des vêtements, mise en cartons et montage de cartons à destination des réfugiés ukrainiens ! Merci à tous les habitants de Moras pour leur générosité. Voitures et remorques bien remplies et bénévoles disponibles pour livrer notre collecte à la communauté de communes avant l'expédition groupée ! Merci à tous pour votre participation !



Jean-François Pernet



Le tableau monumental "La Danse de la Vie" réalisé par Jean-François en 2014 : Longueur: 11mètres, Hauteur: 2 mètres

Interview :

Jean-François PERNET *Peintre et Humaniste*

C'est un jeune morassien de 88 ans que nous mettons en avant cette année: **Jean-François Pernet**, qui nous reçoit dans sa maison de Frétignier pour évoquer sa participation ininterrompue à la vie de la commune mais aussi sa passion de toujours: la peinture, une vocation artistique qu'il a mis à disposition de tous ceux qu'il côtoyait.



Jean-François, peux-tu nous évoquer ton parcours artistique?

J'ai passé ma jeunesse à Lyon et j'ai toujours aimé dessiner. Adolescent, en parallèle avec un travail «gagne-pain», j'ai suivi une formation artistique durant 3 ans aux cours du soir des Beaux Arts. Après la guerre, une longue période de maladie (tuberculose et sanatorium), a eu pour effet positif de m'offrir du temps pour approfondir la peinture, cette période aboutissant même à mes premières expositions. Après quelques fluctuations, ma vie professionnelle fut l'occasion de me rapprocher de cet art en pratiquant le métier de publicitaire en tant que concepteur/graphiste, dans une période de très fort développement de l'image et des slogans associés à la pratique commerciale.

Parlons de Moras. En quelle année Hélène ton épouse et toi-même vous y êtes vous installés ? Et pourquoi ici ?

On a fait construire à Moras en 1974 une maison assez originale pour en faire notre maison de campagne, Hélène étant native de Chozeau. Mais on a fini par en faire notre demeure principale en 1979 tout en travaillant sur Lyon jusqu'à ma retraite.

Bernard Roussot, Maire de Moras de 1995 à 2002: "J'ai connu Jean François lorsque je suis arrivé à Moras en 1980. Il a été dans tous les projets et réalisations dans notre commune. Etant des classes en 4 comme moi (20 ans de plus) il était à la création du comité des fêtes et de l'association des classes en 1984. Il a toujours mis son crayon, ou ses pinceaux, à la disposition des associations ou de la commune (en particulier pour son logo) pour illustrer les idées proposées. On ne compte plus les textes, croquis, dessins, peintures ou même maquettes qui se sont retrouvés dans les discussions pour éclairer la vision du projet proposé. Encore la semaine dernière il était avec nous pour monter une animation!" autour de l'église afin de récolter des fonds



En 2008, Exposition "Renc'Art" à Moras dans laquelle Jean-François exposa 110 toiles. Ici, une présentation aux enfants de l'école

Ce que tu n'as jamais eu à apprendre et qui t'est pourtant chevillé au corps, c'est ton intérêt pour le monde qui t'entoure et ton besoin d'échanger avec les autres.

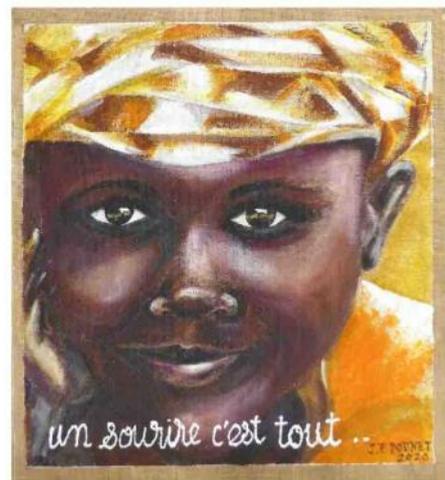
Moi ce que j'aime, c'est partager des choses avec une équipe soudée, et je suis toujours partant pour apporter ma contribution à toutes sortes de projets, petits ou grands. C'est ce que j'ai fait avec toutes les associations de Moras, notamment la Bibliothèque, le Comité des Fêtes quand il existait encore, le CCAS et les Copains d'Alors bien sûr qui m'ont toujours facilité les choses

Tout au long de ces trente dernières années, on pourrait aussi citer tes participations fort nombreuses au service de la municipalité, pour les associations comme tu l'as dit, avec des dizaines d'affiches et des réalisations "sur commande", au sein de l'école et aussi dans le domaine social, notamment via ta participation au CCAS. Via la peinture, quels sujets te mobilisent encore aujourd'hui ?

Ce qui est important pour moi c'est de peindre au service d'idées, pour défendre des injustices ou combattre des préjugés. Cela peut être pour dénoncer la misère humaine comme je l'ai fait dans une exposition à la Duchère ou lors de la guerre en Yougoslavie, ou faire s'interroger les gens comme récemment avec mon Christ noir et comme je le suggère avec ma série sur les Bonobos qui sont les animaux les plus proches de l'Homme et qui sont en voie d'extinction. C'est pourquoi j'apprécie vivement qu'il y ait des écrits qui accompagnent mes expositions.



Travail sur la toile géante "La Danse de la Vie" - 2014



Œuvre récente (2021) en attente d'une prochaine exposition

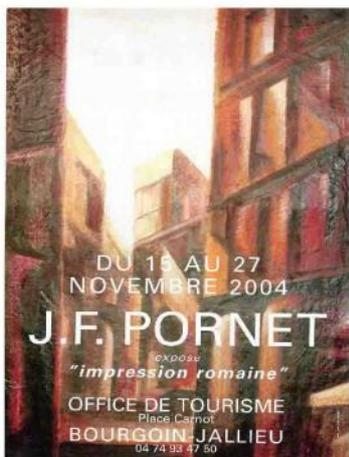
Quels projets morassiens t'ont le plus mobilisé ?

Je parlerai de la réalisation de la bastille haute de 12 mètres pour le bicentenaire de la révolution en 1989 et peut-être aussi des réalisations en 1976 - 77, de chars pour les Comices agricoles, fêtes qui étaient très prisées alors.

Bernard Bourgier , Maire de Moras (2002 -2020) : *30 années passées en mairie comme élu à côtoyer Jean François, j'ai eu le temps de l'apprécier, toujours dévoué et là pour aider. Depuis son arrivée à Moras il a tout de suite mis ses compétences au service de la commune et du monde associatif. Très souvent sollicité, pour ses talents de peintre, il a illustré nos affiches et nos banderoles pour le CCAS et les associations. Il a toujours porté un grand intérêt à la vie publique de notre commune, présent dans les réunions publiques, dans les commissions communales et les conseils municipaux les plus importants. Toujours présent mais discret. Aider, partager, créer, participer, sont des qualités que beaucoup lui attribuent, c'est aussi avec les plus jeunes qu'il a su se faire apprécier, avec l'aide aux devoirs à l'école. Ses œuvres ont souvent été exposées à Moras, notamment le jour de l'inauguration de la salle des fêtes, avec ses tableaux, une véritable photographie de lieux ou de patrimoines de notre commune. Jean François, tu es toujours là dès que l'on a besoin de toi, Merci !*

Je sais que jusqu'à une période récente, tu suivais les réunions du Conseil Municipal, en constituant parfois le seul public ! Pourquoi cette présence régulière ?

C'est tellement intéressant et enrichissant de voir les attitudes et les comportements des hommes réunis autour d'une table. Au moins autant que ce qui se dit! (sourire)



Affiche de l'exposition de Jean-François à l'office du Tourisme de Bourgoin-Jallieu en 2004

Tu as présenté tes œuvres dans de nombreuses expositions : Lesquelles t-ont le plus marqué ?

S'il fallait en sélectionner une seule, ce serait peut-être une expo à Bourgoin-Jallieu pour l'association INIS (association des italiens de l'Isère) réalisée après un voyage en Italie. J'y avais presque vendu toutes mes toiles ! (rires)

En 2013/2014, en suivant ton travail tout au long de la création de ta toile gigantesque "La Danse de la Vie" , j'ai cru percevoir que cette toile était un peu ton "Graal". Pourtant dès l'année suivante tu multipliais les nouveaux projets. Alors, pour toi, est-ce vital de peindre ?

Oui, cette toile que j'ai cogité durant 20 ans c'est probablement mon Graal comme tu dis....mais je n'arrêterai jamais de peindre!

L'Ecole de Moras, Vincent : (en poste d'enseignant à Moras depuis 2003)

"Jean-François a toujours été très actif au sein de l'école. J'ai découvert au fil du temps une personne qui avait un seul désir: chercher des projets pour permettre l'ouverture culturelle des enfants et favoriser les échanges.

Avec Jean-François, nous avons réalisé plusieurs projets : un livret de Haikus, un jardin (dans le cadre des TAP), des fresques, des expositions (comme sa fresque de la Danse de la vie lors de la fête du sport 2022)...

Il aime partager, échanger avec les plus jeunes, les enseignants.

Il a été aussi un membre important de l'étude surveillée pendant plusieurs années. Avec quelques bénévoles, ils ont permis aux enfants d'effectuer leurs devoirs durant le temps de garderie.

Et à travers ce petit texte, je voudrais aussi remercier sa fille, Sophie, qui est à l'origine des fresques de l'ancien préfabriqué. Et nul doute que Jean-François aura encore des idées à nous proposer. "

Les élèves à la question: "Quel souvenir gardes -tu de Jean-François?"

" Je me souviens de son carnet lors de l'étude surveillée. Il notait tout. Il adorait prendre du temps pour que tout soit parfait. "

" Ses tableaux. Il nous avait présenté des tableaux. C'était ma première exposition. "

" Jean-François me faisait peur au début à l'étude. Mais en fait, il adorait discuter avec nous. Il était cool. Des fois, on ne travaillait pas, on parlait. "

" Je me souviens des plans du jardin derrière le préfa. Et de l'arbre qu'on avait fait avec lui, Bernard et Fabrice. Les plans étaient magnifiques. "

Et le meilleur témoignage d'élève pour la fin. "Jean - François, c'est le GOAT"*

*** goat:** mot faisant partie du langage des jeunes . Il désigne un sportif célèbre qui est le meilleur dans son sport, mais aussi une personne quelconque pour laquelle on a beaucoup d'estime, pour une raison ou pour une autre.

Les habitants de notre village devraient avoir l'occasion de le rencontrer puisqu'une exposition dont Jean-François sera l'un des exposants principaux est prévue à la salle polyvalente du village du 16 au 18 juin 2023.



La gazette des amphibiens du Nord Isère

Vous allez en rester **CÔA**

Après 74 jours d'activité, nous avons décidé de retirer le dispositif anti-écrasement ce lundi 4 avril, et ainsi clôturer notre action de protection et de sensibilisation autour de la migration des amphibiens de Moras pour cette année.

CLAP DE FIN POUR LA MIGRATION PRE-NUPTIALE

La migration en elle-même aura duré 62 jours, puisque les petites bêtes n'ont pas migré dès janvier. Qu'est-ce qui les attend, à présent ?

Après la migration pré-nuptiale aura lieu la migration post-nuptiale. Les amphibiens reproducteurs vont progressivement revenir sur leurs pas et retourner à la forêt. Les petits de l'année qui seront parvenus à survivre aux différents prédateurs et aléas naturels, entreprendront leur première traversée de la chaussée pour rejoindre, eux-aussi, la forêt. Les grenouilles agiles devraient être les premières à migrer, suivies des tritons palmés et des crapauds communs.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi avoir retiré le dispositif si les amphibiens vont de nouveau traverser ? Il y a deux raisons : tout d'abord, il nous faudrait placer le dispositif de l'autre côté de la route, car celui qui était en place depuis janvier bloquerait le passage et serait contre-productif. Cela demanderait donc des moyens humains et financiers. L'autre argument important est que la migration post-nuptiale est bien plus éparsée et étalée dans le temps que la migration pré-nuptiale : il se peut que les amphibiens traversent en très petit nombre jusqu'à l'automne ! Il y a donc moins de chances (ou de malchance) de les écraser.



Un dernier weekend sous la neige pour le dispositif anti-écrasement de Moras

LA MINUTE HERPETO

Le saviez-vous ? **Certains amphibiens ont des dents.**

Des petites dents, en effet. Les salamandres en possèdent sur deux mâchoires, tandis que les grenouilles n'en ont que sur la mâchoire supérieure. National Geographic rappelle, à juste titre, que les ancêtres des grenouilles que nous connaissons possédaient également une double mâchoire. Elles auraient perdu leur dentition inférieure il y a 200 millions d'années, bien que quelques rares espèces exotiques les possèdent toujours. Nos grenouilles iséroises ne sont cependant pas lésées, puisque cette simple dentition supérieure leur permet d'empêcher leurs proies de s'échapper de leur bouche, ce qui est amplement suffisant ! Les crapauds, eux, n'ont pas de dents : leur langue collante suffit à immobiliser leurs proies.

Vous ne pourrez plus dire « quand les grenouilles auront des dents » !





EN QUELQUES CHIFFRES...

Au total, en dix semaines et demie d'action, nous avons pu sauver **1182** amphibiens.

En détail, voici le palmarès pour l'année 2022 :

- **511** grenouilles agiles
- **381** tritons palmés
- **273** crapauds communs
- **9** grenouilles vertes
- **8** salamandres tachetées

63 personnes ont participé aux ramassages. **Merci !**

A droite, un seau où l'on peut dénombrer 18 grenouilles agiles.



Grenouille agile femelle (photo Frédéric Pinto)



Individus juvéniles de crapaud commun et grenouille verte. Ils ne sont pas matures et ne se reproduiront pas cette année.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SAUVETAGE POUR LA SAISON 2023 ?

Contactez benjamin.balme@isere.fr
Et surveillez nos futures communications en janvier prochain !

VOUS AVEZ UNE QUESTION A NOUS POSER CONCERNANT LA CAMPAGNE ?

Vous pouvez également nous adresser un mail.

DEVI(RAI)NETTE

Comment les amphibiens respirent-ils ?

- A) par la peau
- B) par les poumons
- C) par les sacs vocaux
- D) par les branchies

D) pour les têtards et larves. Une fois matures, ils respirent par les poumons B), mais aussi par leur peau A) à travers laquelle l'oxygène peut rejoindre les vaisseaux sanguins.



Calendrier des manifestations en 2023

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
DIMANCHE	08	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Epiphanie
VENDREDI	13	MORAS	MAIRIE 19 h	Vœux du Maire
SAMEDI	21	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert jazz
SAMEDI	28	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
DIMANCHE	29	MORAS	SOU DES ECOLES	Concours de coinche
FEVRIER				
VENDREDI	17	VENERIEU	CCAS	Concert coeur d'homme
DIMANCHE	26	MORAS	COOPERATIVE SCOLAIRE	Trail des roses
MARS				
SAMEDI	04	VENERIEU	ACCA	Diots
SAMEDI-DIMANCHE	04-05	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
VENDREDI	10	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	11	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Grand loto
VENDREDI	17	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Saint Patrick
SAMEDI	18	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert musique grec
DIMANCHE	19	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Bugnes
DIMANCHE	19	VENERIEU	CCAS	Bourse à l'enfance
SAMEDI	25	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Soirée à thème
SAMEDI-DIMANCHE	25/26	ST HILAIRE de BRENS	YOGA NATHALIE	Yoga
AVRIL				
DIMANCHE	02	MORAS	SOU DES ECOLES	Balade gourmande
SAMEDI-DIMANCHE	15/16	MORAS	L'EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Vente
MARDI	18	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Spectacle de cirque
SAMEDI	29	MORAS	GYM DETENTE	Randonnée nocturne
SAMEDI	29	ST HILAIRE de BRENS	YOGA NATHALIE	Yoga
MAI				
SAMEDI	06	ST HILAIRE de BRENS	YOGA ANNABELLE	Yoga
LUNDI	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie
LUNDI	08	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
JUIN				
VENDREDI	02	MORAS	MAIRIE 18h30	Fête des mères
DIMANCHE	04	CREMIEU	L'EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Concert musique classique
VENDREDI	09	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert choral
SAMEDI	10	VENERIEU	CCAS	Fête de la famille
VENDREDI au DIMANCHE	16/17/18	MORAS		Exposition
SAMEDI	17	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Fête de la musique
JUILLET				
SAMEDI	01	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
VENDREDI	14	MORAS	L'EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Théâtre
VENDREDI	28	VENERIEU gare	ASSOCIATION LA GARE	Fête de la gare
VENDREDI-SAMEDI	28/29	MORAS	LUMINESCENCE	Festival
AOUT				
DIMANCHE	27	MORAS	CCAS	Vide grenier
SEPTEMBRE				
DIMANCHE	03	VENERIEU	LES AMIS DE VENERIEU	Vente fête des fours
VENDREDI	08	VENERIEU	CCAS - LE P'TIT BRENS	Match de rugby
JEUDI	14	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Match de rugby
SAMEDI	16	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	23	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert pop musique
VENDREDI-SAMEDI	23/24	MORAS	L'EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Animation autour de l'église
SAMEDI	30	MORAS	COOPERATIVE SCOLAIRE	Fête du sport
OCTOBRE				
VENDREDI	06	VENERIEU	CCAS - LE P'TIT BRENS	Match de rugby
SAMEDI	14	MORAS	GYM DETENTE	Animation
SAMEDI	14	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Match de rugby
VENDREDI	20	MORAS	SOU DES ECOLES	Halloween
VENDREDI	20	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Match de rugby
SAMEDI	21	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Choucroute et loto
DIMANCHE	22	ST HILAIRE de BRENS	DAUPHIRUN	Trail de Santalé

SAMEDI	28	VENERIEU	CCAS - LE P'TIT BRENS	Match de rugby
MARDI	31	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Halloween
NOVEMBRE				
SAMEDI	04	ST HILAIRE de BRENS	VETERANS DU FOOT	Diots
SAMEDI-DIMANCHE	04/05	MORAS	CCAS	Animation
SAMEDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
VENDREDI	17	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Soirée Beaujolais
VENDREDI-SAMEDI	17/18	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente à emporter
SAMEDI	25	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert
DECEMBRE				
SAMEDI	02	MORAS	CCAS	Repas des Anciens
DIMANCHE	03	MORAS	CCAS	Braderie de jouets
DIMANCHE	10	MORAS	ACCA	Vente de boudins
SAMEDI	16	MORAS	LUMINESCENCE	Bal folk
DIMANCHE	17	ST HILAIRE de BRENS	LE P'TIT BRENS	Père Noël
VENDREDI	22	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

REGLEMENT LOCATION SALLE DES FETES

1 / Réservation

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin et doit être impérativement libérée et nettoyée pour le dimanche en fin d'après midi.

Les clés seront remises par la secrétaire de mairie le vendredi matin précédant la location entre 8h et 12h.

Un état des lieux sera fait en présence du locataire avant signature du présent règlement.

La restitution des clés se fera en mairie le lundi entre 8h30 et 12h30.

Les visites (traiteur, famille, locataire) sont possibles sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

2/ Equipement

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 38 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 réfrigérateurs, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

Un téléphone est à disposition dans la grande salle pour prévenir les secours (Pompiers = 18 / Police secours = 17 / SAMU = 15).

3/Tarifs

Habitants de Moras : 400 € pour une location par an, ensuite 500 €

Extérieurs : 990 €

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 180 €

Cautions :

1.500 € pour couvrir les détériorations aux bâtiments, matériel y compris le limiteur de décibels,

200 € pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.

500 € pour détérioration ou perte des clés et badges

Pour les associations de Moras une participation aux frais de fonctionnement de 100 € est demandée à partir de la 3^{ème} manifestation dans l'année civile.

4/Conditions de paiement

Toute location ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de location et la remise d'un chèque d'un montant correspondant à 25% de la location. Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés.

5/Assurance

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une attestation de responsabilité civile valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.



Mon tram, j'en ai besoin !

La réalisation du prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu, sur l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL), est en projet depuis plusieurs décennies et a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité.

Un vieux serpent de mer, direz-vous... pour autant les prochains mois seront décisifs.

2023, année charnière : c'est en effet au cours du 1^{er} trimestre que l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes devront décider **d'inscrire ou non le tram de l'est lyonnais** dans les projets communs à horizon 2027 (CPER- volet mobilité).

Il faut savoir que nous sommes en « concurrence » avec d'autres projets régionaux.

Or nos atouts sont nombreux : un bassin de vie de plus de 110 000 habitants, toujours en croissance, une demande forte des ménages pour une offre de transports publics attractive et de qualité (dans la perspective d'une diminution du recours à la voiture), un accès à l'emploi facilité par le renforcement des solutions de mobilité, une emprise foncière préservée tout le long du tracé de l'ancien CFEL, un patrimoine naturel et touristique riche et varié à partager...

Et les enjeux bien identifiés : réduction des polluants et gaz à effet de serre pour lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique, préservation du pouvoir d'achat des familles (pour le travail, les études, les loisirs), poursuite de la dynamique économique et démographique, développement d'un tourisme durable...

Les arguments ne manquent pas pour que **la mobilité sur notre territoire devienne (enfin) un sujet prioritaire**. Alors que de nombreux élus locaux s'activent dans ce sens, la Région, quant à elle, ne s'est toujours pas prononcée.

Pour cette raison, les conseils municipaux des communautés de communes **Lysed** et **Balcons du Dauphiné** sont appelés à voter une motion portée par notre association demandant le respect des engagements pris lors du Comité de pilotage du 06 mai 2021, à savoir **le choix du TRAMWAY, l'implantation de 6 gares sur le parcours Meyzieu ZI-Crémieu pour une mise en service en 2027-2028**.

Que pouvez-vous faire ?

Nous apporter votre soutien en vous manifestant auprès des élus du territoire, auprès du référent de notre association désigné par les mairies, ambassadeur de notre association au plus près de vos préoccupations.

Restez mobilisé ! Et rejoignez-nous lors d'actions collectives.

Site : <http://lyon-cremieu-parfer.fr>

Mail : lcparfer@gmail.com

Tw : @ParferLC Fb : @LCPARFER



Vide grenier

Repas des anciens

Repas des anciens

Préparation vide-grenier

Vente des fleurs

Braderie de Noël

Fête des mères



